

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais qui se tenait le 12 août 2014 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église dans la municipalité de La Bostonnais à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse Chantal St-Louis, les conseillères Marie Élizabeth Courtemanche, Renée Ouellette, Francine Harvey, les conseillers Michel Sylvain, et Louis Godin. L'absence du conseiller François Baugée était motivée. Mme Maryse Boisvert secrétaire-trésorière adjointe agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal du 8 juillet 2014

4. Correspondances

4.1 Ministère des Affaires municipales et des régions

5. Affaires découlant

5.1 Rapport plainte ministère des Affaires municipales et des régions

5.2 Programme Changez d'air !

6. Affaires nouvelles

6.1 Signataire permis Directrice générale

6.2 Travaux taxe d'accise rang sud-est

6.3 Cession de terrain Dr Audy

6.4 Réfection escalier-hôtel de ville

7. Trésorerie

7.1 Adoption des dépenses mensuelles du mois de juillet 2014

7.2 États financiers du mois de juillet 2014

7.3 Rapport des taxes

8. Permis de construction

9. Rapport des comités

10. Période de questions

11. Tour de table des conseillers

12. Clôture de l'assemblée

13. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance

La Mairesse Chantal St-Louis souhaite la bienvenue aux citoyens présents dans la salle. L'ouverture de la séance est adoptée sur proposition de la conseillère Renée Ouellette et secondée par la conseillère Marie Élisabeth Courtemanche.

2014-08-01

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de la conseillère Francine Harvey et secondé par le conseiller Louis Godin.

2014-08-02

3. Adoption du procès-verbal du 8 juillet 2014

L'adoption du procès-verbal est proposée par le conseiller Michel Sylvain et secondée par le conseiller Louis Godin.

4. Correspondance

4.1 Ministère des Affaires municipales et des régions

Le ministère nous informe que nous aurons un dépôt de 39 812 \$ en paiement de la mesure financière de péréquation prévu à l'article 261 de la Loi sur la fiscalité municipale pour l'année 2014.

5. Affaires découlant

5.1 Rapport plainte ministère des Affaires municipales et des régions

La mairesse Chantal St-Louis fait la lecture du rapport du commissaire suite à la plainte relative à divers aspects de l'administration générale de la municipalité.

Le conseiller M. Louis Godin a précisé avoir déclaré en assemblée exécutive, son lien de parenté avec M. Guy Godin, lors de son embauche pour un emploi temporaire. Cette déclaration aurait dû être mentionnée sur la résolution 2011-09-02 ainsi que sur le procès-verbal de l'assemblée publique du mois de septembre 2011.

5.2 Programme Changez d'air !

Le gouvernement québécois ne reconduira pas le programme « Changez d'air! », évoquant entre autres le contexte budgétaire actuel.

6. Affaires nouvelles

2014-08-03

6.1 Signataire des permis de construction

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal est en congé de maladie pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se doit d'offrir le service de délivrance de permis et d'avis de conformité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal mandate la directrice générale, Mme Josée Cloutier signataire pour les permis et les avis de conformité pour la durée de l'absence de l'inspecteur municipal.

2014-08-04

6.2 Travaux taxe d'accise Rang sud-est

CONSIDÉRANT QU'il nous reste un solde de 10 614.14 \$ dans l'enveloppe des taxes d'accise 2010-2013;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit refaire le chargement des accotements sur le rang sud-est;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de rechargement d'accotements sont admissibles au programme TECQ II pour combler le solde disponible;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que la municipalité octroi le contrat à l'entrepreneur Mini Machines Jean Lavoie les travaux de rechargement des accotements sur le rang sud-est pour un montant maximal de 10 620 \$ taxes exclues.

Que la facture soit puisée dans l'enveloppe des taxes d'accise 2010-2013.

2014-08-05

6.3 Cession de terrain au Dr Audy

CONSIDÉRANT QUE le Ministère a transféré la propriété d'anciens chemins de colonisation (chemin reliant Lac-Bouchette – La Tuque) à la municipalité par décret ministériel;

CONSIDÉRANT QU'un citoyen a fait une demande d'acquérir une parcelle de ce chemin appartenant à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette portion représente une partie infime du lot existant;

CONSIDÉRANT QUE cette portion de chemin ne peut être utilisée par la municipalité de quelque façon que ce soit;

CONSIDÉRANT QU'une description technique préparée par un arpenteur est requise en fonction de la nouvelle propriété de l'acheteur.

EN CONSÉQUENCE, IL EST ;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Marie Élizabeth Courtemanche

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

QUE l'adite portion de chemin, ancien chemin reliant Lac-Bouchette La Tuque, sur le lot 20 soit cédé à Dr Audy et que les frais inhérents à cette cession soient entièrement acquittés par les acquéreurs.

Que la directrice générale Mme Josée Cloutier et la mairesse Mme Chantal St-Louis soit autorisée à signer les documents de cession pour et au nom de la municipalité.

2014-08-06

6.4 Réfection escalier-hôtel de ville

CONSIDÉRANT QU'à la séance ordinaire du 8 avril 2014, le conseil octroyait le contrat pour la réfection des escaliers de l'hôtel de ville à l'entrepreneur Paul Gignac;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a envoyé deux (2) correspondances à l'entrepreneur pour avoir la date d'exécution des travaux,

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas eu de nouvelle de l'entrepreneur;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que la municipalité octroi le contrat de réfection des escaliers de l'hôtel de ville au deuxième plus bas soumissionnaire à l'entrepreneur général Charles Morissette inc. pour un montant de 5 450 \$ taxes exclues.

7. Trésorier

2014-08-07

7.1 Adoption des dépenses de juillet 2014

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses mensuelles pour le mois de juillet 2014;

CONSIDÉRANT QUE lesdites dépenses respectent les prévisions adoptées en début d'année;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal adopte les dépenses mensuelles du mois de juillet 2014 telles que soumises par le personnel.

2014-06-08

7.2 Adoption des états financiers de juillet 2014

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des états financiers de la municipalité soumis par l'administration pour le mois de juillet 2014;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers reflètent la situation financière de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers respectent les prévisions budgétaires quant aux revenus et aux dépenses;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal adopte les états financiers du mois de juillet 2014 tel que soumis.

7.3 Rapport de taxes

Le montant total des taxes à percevoir pour les années 2011, 2012 et 2013 le montant est de 27 247.42 \$, toutes les taxes antérieures à 2011 ont été entièrement perçues.

2011	3 645.35 \$
2012	6 604.59 \$
2013	16 997.48 \$
2014	181 197.44 \$

8. Permis de construction

Pour la période de juillet, il y a eu 34 permis qui ont été délivrés avec une valeur de 757 320 \$ rapportant à la municipalité 610 \$.

9. Rapport des comités

La conseillère Renée Ouellette mentionne qu'elle reporte la vente de garage prévue soit les 16 ou 17 août à cause de la mauvaise température.

10. Période de questions

La période de questions débute à 19 h 46 et se termine à 20 h 16.

11. Tour de table des conseillers

Les membres du conseil remercient les citoyens de leurs présences et leur souhaitent une bonne soirée et un bon été à tous. Invite les citoyens à la prochaine réunion qui aura lieu le 9 septembre 2014.

12. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 18

Chantal St-Louis, mairesse

Maryse Boisvert, secrétaire-trésorière adjointe